

1 an de Bonus Réparation : ecosystem et Ecologic font le point

Paris, le 14 décembre 2023 - Le 15 décembre 2022, [ecosystem](#) et [Ecologic](#) ont lancé le Bonus Réparation des appareils électroménagers et électroniques pour inciter les consommateurs à allonger la durée de vie de leurs équipements plutôt que de les remplacer par un neuf. Après 1 an d'existence, les éco-organismes font le point sur ce dispositif.

4 700 points de réparation et plus de 5 000 techniciens

Depuis 1 an, le dispositif d'aide à la réparation a permis aux consommateurs d'obtenir immédiatement une réduction de 10 à 45€ du coût de la réparation de leurs appareils hors garantie, dès lors qu'ils s'adressent à un réparateur labellisé QualiRépar.

Ce dispositif, qui permet de préserver les ressources naturelles - en évitant la fabrication de nouveaux appareils - et de réaliser des économies, s'est considérablement développé au cours des 12 derniers mois.

Le réseau de réparateurs labellisés compte désormais près de 4 700 points de réparation QualiRépar, soit 10 fois plus qu'il y a un an, et représente plus de 5 000 techniciens, dont 2 600 itinérants, pour réparer les appareils électroménagers à domicile.

4 millions d'euros de Bonus réduisant la facture de près de 165 000 réparations

Du côté des consommateurs, près de 165 000 réparations ont bénéficié du Bonus Réparation en 2023, représentant une prise en charge de 4 millions d'euros par les éco-organismes.

« Même si le dispositif a fortement accéléré, cette enveloppe est en deçà de nos objectifs » concède René-Louis Perrier, Président d'Ecologic. *« Une large campagne de communication à l'égard du grand public, maintenant que le réseau de réparateurs est assez dense, devrait y remédier »* précise Nathalie Yserd, Directrice Générale d'ecosystem.

Le téléphone portable, le lave-linge et le lave-vaisselle sont les équipements pour lesquels les Français ont fait le plus appel au Bonus Réparation cette année, un podium de tête inchangé depuis le lancement du dispositif.

Un Bonus qui pousse à l'action et des professionnels reconnus

Selon le baromètre de satisfaction piloté par ecosystem, les consommateurs attribuent une note moyenne de 4.63/5¹ à leurs réparateurs QualiRépar.

Quant au pouvoir incitatif du Bonus :

- o 39% des Français ayant bénéficié du Bonus considèrent que « le Bonus a eu un fort impact dans [leur] choix de faire réparer »,²
- o et 6% déclarent que « sans le Bonus, [ils] n'auraient pas fait réparer [leur] appareil »³

¹ Etude réalisée auprès de 4 143 personnes entre juin et novembre 2023

² Etude réalisée auprès de 4 143 personnes entre juin et novembre 2023

³ Idem

Des Bonus à la hausse et plus d'appareils éligibles dès le 1^{er} janvier 2024

Plusieurs évolutions entreront en vigueur dès le début d'année, pour inciter plus largement les Français à se tourner vers la réparation :

- Le montant du Bonus sera doublé pour 5 appareils du quotidien : 50€ pour le lave-linge, lave-vaisselle et sèche-linge, 40€ pour l'aspirateur et 60€ pour le téléviseur,
- Le Bonus augmentera de 5 € sur 21 appareils⁴
- 24 nouvelles familles d'équipements seront éligibles au Bonus Réparation
- La casse des écrans de téléphones portables sera prise en charge à hauteur de 25€
- Le Bonus Réparation sera majoré de 20% si le réparateur QualiRépar utilise une pièce détachée issue de l'économie circulaire
- Et à partir du 1^{er} février 2024, la réparation à distance, accompagnée par un professionnel qualifié et labellisé QualiRépar, sera éligible au Bonus Réparation.

Le recrutement et la formation de nouveaux techniciens : un enjeu majeur pour 2024

Selon une étude réalisée par PwC en octobre 2022, la filière a besoin de recruter 2 900 techniciens d'ici 2027 pour répondre à la demande de réparations des équipements électriques et électroniques.

Pour répondre à cet enjeu, 3 principaux axes :

- o Rendre le métier attractif, notamment auprès des jeunes
- o Féminiser la profession
- o Faire croître l'offre de formation sur tout le territoire

« Tous les professionnels de la réparation, les acteurs de la formation et l'Education Nationale doivent se réunir autour de la table pour mettre en œuvre un plan d'action efficace pour répondre à ce changement de société qui se veut circulaire et sobre ! » affirment ensemble les deux dirigeants des éco-organismes, Nathalie Yserd et René-Louis Perrier.

Contacts presse :

ecosystem : Ophélie Godard - 06 66 36 90 11 - ogodard@agence-cia.com

Ecologic : Quentin Bellet – 06 31 63 80 51 – qbellet@ecologic-france.com

A propos d'ecosystem : ecosystem est un éco-organisme, c'est-à-dire une entreprise à but non lucratif d'intérêt général agréée par les pouvoirs publics. Nous œuvrons à l'allongement de la durée de vie des équipements électriques et électroniques ménagers en soutenant la réparation et le réemploi. Nous assurons leur dépollution et leur recyclage quand ils sont devenus des déchets, ainsi que celui des équipements électriques et électroniques professionnels, des lampes et des petits extincteurs usagés. Nous sommes une entreprise à mission avec comme raison d'être la protection de l'environnement, des ressources naturelles et de la santé. Notre activité a permis d'éliminer 1 250 000 tonnes de CO₂ en 2022.

<https://annuaire-qualirepar.ecosystem.eco/>

Ecologic est un éco-organisme agréé par l'Etat pour piloter trois filières nationales de prévention et de recyclage de produits usagés ou en fin de vie : celle des équipements électriques et électroniques (EEE), celle des articles de sport et de loisirs (ASL) et celle des articles de bricolage et de jardin motorisés. Ecologic contribue depuis 2006 au développement en France d'une économie circulaire fondée sur des activités d'information et de sensibilisation, de réparation, de réemploi, de collecte et de traitement des produits et des déchets, en mobilisant l'ensemble des acteurs impliqués : producteurs et fabricants, distributeurs, opérateurs de collecte et de traitement, collectivités, institutions et pouvoirs publics, entreprises, associations, consommateurs, médias...).

www.ecologic-france.com www.e-reparation.eco

⁴ Périmètre de l'étude : produits blancs et bruns (l'IT et la téléphonie mobile ne sont pas concernés par cette étude)